

Les services de santé des doctorants



Vous êtes doctorant.e.s et travaillez dans un laboratoire ?

Vous pouvez être pris en charge par votre **service référent de médecine du travail**, appelé **service médical de prévention** (médecin du travail, infirmier.e, psychologue, diététicien.ne, addictologue).

Comment obtenir les coordonnées de votre service référent ?

Pour obtenir les coordonnées de votre service référent médecine du travail, vous devez en priorité vous adresser à **l'assistant prévention de votre unité de recherche ou laboratoire**.

Puis **uniquement** si vous n'obtenez aucune information, vous pouvez vous adresser au **service médical de prévention situé au bâtiment 452**. (305 rue du Château, 91400 Orsay, service.medical452@universite-paris-saclay.fr)

SERVICES PROPOSÉS POUR LES DOCTORANT·E·S*

Le service médical de prévention (médecine du travail)

- Suivi médical et infirmier adapté aux risques liés à votre poste
- Bilans biologiques, respiratoires..., selon les risques
- Prévention des risques professionnels
- Études des postes de travail
- Prise en charge des accidents et urgences
- Vaccinations
- Conseils pour l'alimentation, le sommeil, le sport
- Psychologues : 3 rencontres possibles
- Tabacologue

Service Santé Etudiante (SSE) - POUR TOUS

- Centre de santé sexuelle : consultations de gynécologie, contraception, PrEP, dépistages
- Consultation d'addictologie
- Formations à la prévention des pairs par les pairs (PSC1, PrISSM, Mener des actions en milieu festif)
- Campagnes de prévention collective : vous recevez la newsletter mensuelle sur votre adresse étudiant UPSaclay quand celle-ci vous sera transmise et si elle est activé

Service Santé Etudiante (SSE) - POUR LES NON SALARIES

- Consultation médicale de prévention ou de détection
- Entretien avec une.e psychologue (écoute et orientation vers professionnels adaptés)
- Aide nutritionnelle
- Entretien infirmier de prévention
- Tabacologue

**Les soins thérapeutiques ne sont pas assurés par le SSE ni le service médical de prévention, hors urgence, donc pour toute demande de consultations, vous devez vous adresser aux professionnels de ville.*

SI...	VOTRE STATUT	MÉDECIN RÉFÉRENT
Vous avez signé un contrat de travail avec des composantes ou établissements composantes de l'Université Paris Saclay (Université Paris-Saclay/ Université de Versailles St Quentin UVSQ/ Université d'Evry val d'Essonne UEVE /AgroParisTech / CentraleSupélec / ENS-Paris-Saclay / IOGS).	Doctorant.e et salarié.e Le statut de salarié.e prévaut.	Médecin du travail de votre composante.
Vous avez signé un contrat de travail avec un organisme de recherche (ONR) de l'Université Paris Saclay (CEA, CNRS, INRIA, INRAe, ONERA...).	Doctorant.e et salarié.e Le statut de salarié.e prévaut.	Médecin du travail de l'ONR
Vous avez signé un contrat de travail avec une entreprise du secteur privé.	Doctorant.e et salarié.e	Médecin du travail de l'entreprise
Vous êtes en convention de séjour de recherche.	Doctorant.e	Si votre thèse comporte des expérimentations avec des produits chimiques ou biologiques ou de rayonnements : Médecin du travail de l'UPSaclay. Sinon : Service Santé Etudiante.
Vous n'avez pas de contrat de travail avec un employeur et vous n'êtes pas en convention de séjour de recherche.	Doctorant.e	Service Santé Etudiante

Comment contacter le service de santé étudiante ?

Vous pouvez prendre rendez-vous avec les professionnel·les de santé du SSE **en cliquant sur [ce lien](#)***

Ou

Vous rendre directement dans le **pôle santé SSE de la composante de rattachement** de votre laboratoire durant ses horaires d'ouverture ou le contacter par téléphone :

➤ **Pôle Santé SSE Plateau de Saclay** (Faculté de pharmacie, Polytech, IOGS) au bâtiment 640 RDC droit. Tel. : 01 69 15 46 66

➤ **Pôle Santé SSE IUT Orsay** (IUT d'Orsay).Tel. : 01 69 33 60 28

➤ **Pôle Santé SSE CentraleSupélec** (CentraleSupélec) au bâtiment Bouygues Bureau H037. Tel. : 01 75 31 63 30

*Sélectionnez le « lieu de consultation » (privilégier le lieu de RDV sur votre composante de rattachement), Puis « la spécialité » et « le motif de consultation/praticien ». Le code UPSSSE23 vous sera demandé pour valider votre RDV. Vous pouvez télécharger tous vos documents utiles dans votre espace personnel avant votre RDV.

➔ **Pôle Santé SSE ENS** (ENS Paris-Saclay) au bâtiment EST RDC. Tel: 01 81 87 49 81

➔ **Pôle Santé SSE AgroParisTech** (AgroParisTech Palaiseau). Tel. : 01 89 10 03 31

➔ **Pôle Santé SSE Orsay Vallée** (Faculté des sciences, F2S, IFSI de proximité, institut Villebon Charpak, ...) au bâtiment 336 RDC gauche. Tel. : 01 69 15 65 39 et 01 69 15 76 07 ;

➔ **Pôle Santé SSE Le Kremlin Bicêtre** (Faculté de Médecine, IFSI de proximité, ...). Tel. : 01 49 59 67 62 ;

➔ **Pôle Santé SSE IUT Cachan** (IUT de Cachan). Tel. : 01 41 24 11 09 ;

➔ **Pôle Santé SSE Faculté DEM Sceaux** (Faculté de Droit Economie Management). Tel. : 01 40 91 17 11 ;

➔ **Pôle Santé SSE IUT Sceaux** (IUT de Sceaux). Tel. : 01 40 91 24 01.

Pour toutes autres informations, le SSE répondra à vos questions au
01 69 15 65 39 du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Pour rappel, **le SSE n'assure pas de soins thérapeutiques** mais son équipe pluridisciplinaire (médecins de prévention, infirmier·es, psychologues, diététicien·ne·s, addictologues, centre de santé sexuelle, ...) vous accueille pour :

- Examen préventif de santé pour tous les étudiant·es, pour les étudiantes et étudiants internationaux primo-arrivant·es, pour les étudiant·es en situation de handicap ou de précarité ;
- Aménagements d'études / examens en lien avec une situation de handicap temporaire ou permanente ;
- Contrôles vaccinaux ;
- Accompagnement psychologique ;
- Lutte contre les conduites addictives ;
- Contraceptions, dépistages et traitement IST ;
- Actions de prévention et de promotion de la santé.

L'Université Paris-Saclay propose l'accès gratuit à la plateforme de télémédecine QARE si vous avez une carte vitale (ou numéro provisoire) et une mutuelle. Sinon vous aurez un reste à charge à régler (plus d'informations sur la plateforme QARE via ce [lien](#))

POUR LES DOCTORANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Aménagement du poste par le médecin du travail et le référent handicap que vous pouvez contacter à personnel.handicap@universite-paris-saclay.fr

Aménagement des études et examens sur recommandations du SSE au SHE, à contacter à l'adresse suivante : handicap.etudiant@universite-paris-saclay.fr

Correspondant Handicap : Madame Gwennaël Pacé, responsable du Pôle Diversité et Handicap, gwennael.pace@universite-paris-saclay.fr

EN CAS DE QUESTIONS

Dr Anne BRUN

Médecin du travail coordinateur
Bât 452/ Bât 640
01 69 15 70 60

Dr Brigitte CAUCHI-CARON

Directrice du Service Santé Etudiante
07 64 20 90 71



NUMÉROS UTILES EN CAS D'URGENCE

- Urgence médicale, contacter le **SAMU 15** ou les **pompiers 18**.
- Urgence psychiatrique, contacter PSY Ile de France : **01 48 00 48 00**
- Numéros d'écoute, d'information et d'orientation Prévention du suicide : **3114**
- VSS (violences sexuelles et sexistes) : **3919**
- Nightline Paris (ligne d'écoute nocturne de 21h00 à 2h30 par les étudiants pour les étudiants): **01 88 32 12 32**